

Des aides financières au féminin

Il existe des aides réservées aux femmes afin de faciliter leur accès à l'entrepreneuriat et les aider à intégrer un monde encore très masculin. Ce qui n'empêche pas, bien sûr, les futures dirigeantes de bénéficier des mêmes soutiens que tout autre entrepreneur.

► La Garantie égalité femmes

La Garantie égalité femmes (ex-Fonds de garantie à l'initiative des femmes, FGIF), créée par le réseau associatif France Active. Son objectif ? Faciliter la contraction d'un prêt bancaire pour celles qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise de moins de trois ans. La Garantie égalité femmes garantit jusqu'à 80 % d'un emprunt sans conditions de ressources. Mais elle n'est valable que pour des prêts d'au moins 24 mois et de 50 000 euros au plus. En contrepartie, 2,5 % du montant garanti est reversé à France Active.

► Les Clubs locaux d'épargne

Les Clubs locaux d'épargne pour les femmes qui entreprennent (CLEFE) ont été mis en place par l'association Racines. Ils accordent des prêts selon le mode de fonctionnement suivant : 5 à 15 personnes versent périodiquement une somme à la future dirigeante pour alimenter sa trésorerie. Le montant est fixé au préalable par les membres du CLEFE puis le versement s'effectue généralement tous les mois. Ces prêts ont deux autres avantages : aucun apport personnel n'est exigé et les taux d'intérêt sont réduits en cas de difficulté. Par ailleurs, les CLEFE accompagnent la créatrice à chaque étape de son projet :

mise en relation avec des centres d'appui ou des personnes compétentes, soutien psychologique, ouverture de carnets d'adresses, etc.

► Du côté des entreprises

Les entreprises privées aussi se mobilisent en faveur des projets féminins. Par exemple, Contrex a lancé en 2017 son programme Elles by Contrex. Il comprend un accès au financement grâce à des campagnes de financement participatif sur la plateforme Ulule et des séances de formations en partenariat avec l'incubateur de start-up féminines Willa.

► Après des collectivités locales

Les femmes entrepreneuses peuvent aussi bénéficier d'aides créées à l'initiative de collectivités locales. Par exemple, dans le cadre des bourses régionales Désir d'entreprendre, des régions comme la Nouvelle-Aquitaine prévoient une aide forfaitaire supplémentaire de 1000 euros pour les femmes. Pour connaître ces coups de pouce mis à sa disposition, il faut solliciter les institutions locales ainsi que les chambres de commerce.

► Des prix pour les entrepreneuses

Il existe des concours réservés aux entrepreneuses. *Madame Figaro* organise ainsi Business with Attitude (lire p. 9). Un concours comme Be a Boss Awards récompense les start-up fondées ou cofondées par une femme. De même, l'association Force Femmes décerne le prix des entrepreneuses en action. ■

Caroline Bernard a ouvert un atelier de couture, il y a trois ans et demi, dans le Vieux-Lille.

ATELIER TATILLON

